

Aux personnes intéressées par un projet de règlement aux fins de modifier le règlement de zonage numéro RRU2-2012

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 février 2017, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro RRU2-30-2017 intitulé : **Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement de modifier, dans la zone C-118, la hauteur des bâtiments et, dans la zone A-29, les usages autorisés.**
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 mars 2017 à compter de 19 h, dans la salle du conseil située au 1370, rue Notre-Dame, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures normales d'ouverture de bureau.
4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Description des zones visées

La zone C-118, dont le projet de règlement vise à augmenter la hauteur des bâtiments à 5 étages et 20 mètres, est constituée des propriétés qui bordent le chemin de Lavaltrie, du côté est de ce dernier et qui sont comprises approximativement entre la rue Alain et le marché IGA.

La zone A-29, dont le projet de règlement vise à permettre la modernisation de l'aire de service de l'autoroute 40, est constituée de la partie de l'emprise de l'autoroute 40 située entre l'autoroute 31 et la limite du territoire de L'Assomption.

6. Le plan de zonage peut être consulté au bureau municipal aux heures normales d'ouverture du bureau ou sur le site Internet de la Ville, <http://www.ville.lavaltrie.qc.ca/> à l'annexe A du règlement de zonage RRU2-2012.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 15^e jour du mois de février deux mille dix-sept.

Madeleine Barbeau, greffière